



Direction générale de
l'enseignement
postobligatoire

Division de l'enseignement
gymnasial et professionnel

Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Mesdames les candidates et
Messieurs les candidats
à une entrée en formation à
la maturité spécialisée
Arts visuels en 2012-20123

Réf. : DAT/aot/02.22.09

Lausanne, le 9 décembre 2011

**Inscription à la maturité spécialisée arts visuels – Dossier personnel et
entretien préalable**

Madame,

Monsieur,

Votre projet professionnel passe par une formation en Haute école spécialisée du domaine design ou arts visuels. Vous devez alors compléter votre certificat de culture générale par une maturité spécialisée arts visuels (MS Arts visuels).

Le site internet des gymnases fournit le lien à la «Brochure d'information – Plan d'études et critères de réussite pour l'année scolaire 2011-2012» (www.vd.ch/fr/themes/formation/gymnase/brochure-dinformation). Cette missive n'a comme but que de vous informer du calendrier de la procédure d'inscription.

1^{er} février 2012 : Date limite de remise de la fiche d'inscription, dans le gymnase où vous effectuez votre 3^{ème} année d'Ecole de culture générale et de commerce ou celui où vous l'avez obtenu si vous n'êtes plus au gymnase.

La fiche d'inscription est à demander au secrétariat de l'établissement.

16 mars 2012 : Délai de remise des dossiers personnels à l'ECAL, 5 avenue du Temple, 1020 Renens. C'est la date de réception par l'ECAL et pas celle de l'envoi. Des consignes concernant ces dossiers figurent dans la brochure MS Arts visuels en pages 10 et 11.

Début mai 2012 : Entretien devant le jury pour les candidates et candidats dont le dossier a été retenu.

Par ailleurs, une journée d'information destinée aux futur-e-s étudiant-e-s avec exposition et présentation des travaux est organisée par l'ECAL le samedi 4 février 2012.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'adjoint



Denis Aubert

Destinataires

- Mesdames les candidates et Messieurs les candidats par la direction de l'établissement
- Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs des gymnases vaudois
- Mesdames et Messieurs les chefs de file d'arts visuels des gymnases vaudois, par leur présidente
- M. Xavier Duchoud, directeur adjoint de l'ECAL
- M. Daniel Noverraz, chef de la Division de l'enseignement gymnasial et professionnel
- Mme M. Isabel Taher-Sellés, directrice de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

dge p

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEp)
www.vd.ch/dgep – T 021 316 34 00 – F 021 316 34 19 – info.gymnase@vd.ch